

<https://enseignants.se-unsa.org/La-Laicite-et-l-Ecole-etat-des-lieux-et-moyens-d-agir>



Enseignants de l'Unsa



# La Laïcité et l'École : état des lieux et moyens d'agir

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : vendredi 16 juin 2023

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Cinq ans après son enquête auprès des personnels sur la *Laïcité à l'École*, le Cnal\* (Comité national d'action laïque), dont le SE-Unsa est membre, a organisé, jeudi 15 juin, à Montpellier, un colloque intitulé *La Laïcité et l'École : état des lieux et moyens d'agir*, nourri d'une nouvelle enquête IFOP.

Le choix de la ville de Montpellier avait du sens. Michaël Delafosse, son maire, a accueilli ce colloque avec l'intérêt profond qu'il porte à la laïcité en tant qu' élu engagé qui la fait vivre au quotidien dans sa cité, mais également en tant qu'enseignant viscéralement attaché à ce principe fondamental qui nous rassemble.

Sur la base de l'enquête IFOP 2023 menée auprès d'un échantillon de 650 enseignants, mais aussi du comparatif établi avec l'enquête de 2018, les travaux du Cnal ont permis de faire un état des lieux de l'enseignement de la laïcité à l'École et de son appropriation par les élèves et les personnels dans leur quotidien.

Si les personnels reconnaissent un effort important de l'institution pour les former et promouvoir la laïcité à l'École, ils ne trouvent pas dans cette formation l'utilité suffisante pour gérer les atteintes à la laïcité en augmentation, pour stopper la recrudescence d'absences d'élèves sur certaines activités scolaires, notamment sportives ou morales, ou encore pour dépasser leur crainte d'aborder certains sujets liés à la laïcité.

Ces constats sont accentués en éducation prioritaire et en lycée. Ils peuvent aussi diverger selon les générations de personnels notamment en ce qui concerne leur ressenti quant à l'investissement des élèves dans les actions vouées à la laïcité.

L'enquête du Cnal confirme également ce que nous savions intuitivement : l'assassinat de Samuel Paty est un facteur important dans l'autocensure des personnels.

Les débats qui ont animé le colloque ont également permis de tracer des pistes, envisager et imaginer des moyens d'agir pour que le principe de laïcité soit mieux compris afin d'être mieux enseigné et mieux appris. Formation des personnels plus concrète et axée sur la lecture de la loi, comme celle de 2004 sur les signes religieux, espaces de partages sur la définition du principe de laïcité et sur les actions mises en place pour dépasser les difficultés, choix des élus en matière de mixité sociale à l'école... sont quelques-unes des nombreuses propositions formulées lors de ces échanges fructueux.

Le SE-Unsa, comme il l'a toujours fait, continuera d'œuvrer inlassablement pour que l'École publique et laïque, pilier de notre démocratie, incarne et transmette à nos élèves et nos jeunes cette indispensable liberté de conscience qui en fera des citoyens de demain libres et éclairés.

\* Le Cnal est constitué du SE-Unsa, de l'Unsa Éducation, de la Ligue de l'Enseignement, des DDEN et de la FCPE

Paris, le 16 juin 2023

Élisabeth Allain-Moreno  
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse  
Brigitte Biardoux  
01 44 39 23 93